



ASSOCIATION SPORTIVE

2022/2023

Photo

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Classe : _____

ACTIVITE : _____ Catégorie : _____

Elève inscrit à la restauration du mercredi : OUI / NON (barrer la mention inutile).

Pour rappel, les élèves non-inscrits à la restauration du mercredi ne sont pas autorisés à rester dans l'établissement entre la fin des cours et le début de leur activité sportive.

Adresse Mail : _____

Portable mère : _____ Portable père : _____

Personnes à contacter en cas d'urgence et d'absence des parents

Nom : _____ numéro : _____ Nom : _____ numéro : _____

AUTORISATION PARENTALE ET MEDICALE

Monsieur/Madame _____ autorisent leur fils / fille _____

à participer aux activités de l'association sportive pour laquelle il / elle est inscrit(e). Ils autorisent le professeur responsable de la section ou les organisateurs de tournoi à faire donner les soins médicaux ou chirurgicaux nécessaires en cas d'accident grave. La licence pour compétition ne pourra être délivrée sans cette autorisation.

DROIT A L'IMAGE

Par cette inscription à l'Association Sportive, vous acceptez que des photos de votre enfant, prises lors d'entraînements ou rencontres sportives soient diffusées sur les supports de communication de Saint Jean Hulst.

En cas de refus, veuillez cocher cette case

Tableau des tarifs

<i><u>*inscrits à l'AS</u></i>	Tarif normal		Réduction 3 enfants*		Réduction 4 enfants*	
	Sans sweat	AVEC SWEAT	Sans sweat	AVEC SWEAT	Sans sweat	AVEC SWEAT
Toutes les activités	130 €	160 €	125 €	155 €	118 €	148 €

Le paiement de la cotisation ne se fait plus par chèque ; le montant vous sera facturé par SJH en janvier 2023.

Pour les dossiers présentant un ticket passplus, un chèque de caution du montant de l'aide devra être joint à ce dossier ; il vous sera débité en fin d'année scolaire si la démarche passplus n'a pu aboutir (non présentation du ticket, démarche invalidée, etc.)

Merci de remplir avec soin le tableau suivant :

	Cotisation Classique	3 enfants Inscrits à l'AS	4 enfants Inscrits à l'AS	
Sans aide passplus	Cotisation	130	125	118

Aide passplus :		+	Cotisation :		>>>>>>	130	125	118
-----------------	--	---	--------------	--	--------	-----	-----	-----

Veillez remplir et entourer

Joindre un chèque de caution du montant de l'aide passplus
Notez que le montant de la cotisation vous sera facturé en janvier 2023

<u>Achat du sweat AS</u>	30	30	30
---------------------------------	----	----	----

Notez que le montant du sweat vous sera facturé en janvier 2023

- Le dispositif **Pass+** est une aide financière du département des Yvelines pour le sport et la culture. Les jeunes de 11 à 18 ans peuvent bénéficier jusqu'à 80 €. Vous pouvez choisir le montant de votre aide.
- Pour en bénéficier, rendez-vous sur le site passplus.fr, créez votre compte en tant que représentant légal, créez le profil de votre enfant et suivez la procédure.
- Vous devrez joindre à ce dossier le ticket passplus **que vous aurez imprimé.**

L'association sportive n'acceptera pas les coupons Pass'sport.

- Pour tout ce qui concerne le règlement (attente d'une participation d'un CE, etc.) veuillez contacter par mail Agnès Ducourtioux à l'adresse suivante : a-ducourtioux@sjh.fr

Ce dossier doit être rendu ***au professeur responsable qui actera l'inscription quand il sera complet***

En signant ce dossier sportif, vous prenez connaissance que notre pratique sera encadrée par les règlements fédéraux en vigueur concernant notamment le protocole sanitaire.

SIGNATURES

Les parents

ou

Tuteur légal

